

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N°1 EN DATE DU 28/09/2017**

Présidence : Le Proviseur TAFANI Jean-Paul

Nombre de membres : 29 => Quorum : 15

Nombre de membres présents : 15 puis 16

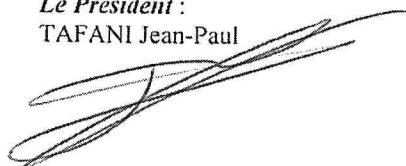
Membres absents / excusés : 13

Date de convocation : 04/09/2017

QUESTIONS TRAITEES	DECISION (D) AVIS (A) MOTION (M) VŒU (V)	Page
♦ Approbation de l'ordre du jour	1D	1
♦ Approbation du PV du CA précédent (22/05/2017)	1D	1
♦ Charte des voyages scolaires	1D	1
♦ DBM	2D	1-2
♦ Tarif (caution cartes)	-	2
♦ Contrats, conventions	9D	2
♦ Voyages et sorties scolaires	5D	3
♦ Logements de fonction	3D	3
♦ Questions diverses (4)	-	3-4

Le Président :

TAFANI Jean-Paul



Le Secrétaire de séance :

M. FAYE, enseignant



Transmis, le 17/10/2017

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1
en date du 28 septembre 2017**

Président : Le Proviseur TAFANI Jean-Paul
Secrétariat de séance : M. FAYE
Ouverture de séance : 18h25

Nombre de présents : 15 puis 16 (Voir feuille d'émargement)
Quorum : 15

Nombre absents / excusés : 13
Date de convocation : 04/09/2017

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation de l'ordre du jour
- ◆ Approbation du PV du CA en date du 22/05/2017
- ◆ Charte des voyages scolaires
- ◆ DBM
- ◆ Tarifs (caution cartes)
- ◆ Contrats, conventions
- ◆ Voyages et sorties scolaires
- ◆ Logements de fonction
- ◆ Questions divers

DEROULEMENT DE LA SEANCE

1 – Approbation de l'ordre du jour

→ Vote : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (15 pour)

2 - Approbation du PV du CA en date du 22/05/2017

→ Vote : PV du CA du 22/05/2017 approuvé à l'unanimité (15 pour)

3 – Charte des voyages scolaires

Charte des voyages scolaires à destination des familles rappelant quelques règles afin d'en faciliter le bon déroulement.

→ Vote : charte des voyages scolaires : approuvé à l'unanimité (15 pour)

4 – DBM

Monsieur Jond présente la DBM n°13.

Celle-ci porte sur un prélèvement sur fonds de roulement supplémentaire pour abonder les lignes budgétaires suivantes :

- ◆ Dépenses de formation en langues (association « petits linguistes ») : 2 605,00€
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)

- ◆ Dépenses de viabilisation par mesure de sécurité : 8 000,00€
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)

5 – Tarifs (caution cartes)

La caution pour les cartes perdues ne sera pas mise en place. Ce volet a été jugé inutile et a été remplacé par un prêt d'une carte plus contraignante en terme d'horaires d'accès au lycée, ceci pour faciliter la restitution de la carte prêtée.

6 – Contrats, conventions

- ◆ Convention « Transalp » pour permettre aux élèves français d'étudier en Italie et aux Italiens de venir en France (sans incidence financière).
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ Contrat de maintenance pour la chaufferie (après offre publique), le contrat est renouvelé à l'entreprise SOMESI pour 5 ans pour un tarif inférieur à celui payé actuellement.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ 2 avenants correspondants à la modification des libellés des deux Conventions qui lient le Groupement d'Achats DAUPHINE 38-01 au le lycée Camille COROT
→ Vote : avenant relatif à la convention constitutive du Groupement de commandes de Denrées alimentaires : approuvé à l'unanimité (15 pour)
→ Vote : avenant relatif à la convention constitutive du Groupement de services : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ Nouvelle convention n°2017/01 qui lie le lycée Camille Corot au Groupement d'achats de l'Isère 38-02, transféré de l'EREA de Claix au le lycée Louise Michel à Grenoble
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ Convention région pour la mise en œuvre du « PASS région »
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ Avenant au contrat de maintenance pour la borne de réservation de la cantine avec la société ALISE : augmentation du tarif de 150 € par an.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ Convention avec le collège de Morestel pour le voyage à Rome avec les latinistes des 2 établissements.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- ◆ Convention lycée-université « bac-3 ; bac +3 » : projets du lycée pour améliorer l'orientation des lycéens : forum de l'orientation, journée du lycéen à l'université de Grenoble, cordée de la réussite...
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)

19h. Arrivée de Mme Longère.

7 – Voyages et sorties scolaires

- ◆ Budget Berlin (octobre 2017) réactualisé avec les derniers éléments
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)
- ◆ Bilan budget Briançon - Géologie mai 2017
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)
- ◆ Sortie théâtre mars 2017 – Acceptation du don de l'espace Malraux
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)

Liste des voyages : Ils sont nombreux et posent un problème important de budget notamment pour le financement des parts accompagnateurs.

- ◆ Voyage en Toscane, le budget n'est pas finalisé.
- ◆ Les voyages à Palma de Majorque, Barcelone, Écosse sont en attente et seront votés aux prochains CA en attente de précisions sur les budgets, les accompagnateurs et les financements...
→ Vote : approuvé (15 pour, 1 abstention)
- ◆ Les voyages à Berlin, l'échange à Groitzsch, Rome (latinistes), Sisteron (STMG), Briançon (SVT), maths en jeans sont programmés pour l'année scolaire.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)

La FCPE rappelle qu'en raison des contrôles de la Fédération, ils ne peuvent plus financer les voyages. Ils regrettent cette situation.

8 – Logements de fonction

Votes concernant les avis de l'établissement pour l'attribution des logements aux personnels du lycées :

- ◆ Avis concernant l'attribution de 3 logements en NAS pour les personnels de l'Etat.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)
- ◆ Avis concernant l'attribution de 2 logements en NAS pour les personnels de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)
- ◆ Avis concernant l'attribution d'un logements en COP pour un personnel de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (16 pour)

9 – Questions diverses

M. Thibault (enseignant) : La région ne finance plus la location du gymnase (10 000 euros/an) ? C'est une charge supplémentaire pour le lycée.

M. Bonnard (élu régional) ne connaît la situation que depuis deux jours. Elle lui semble anormale, car le gymnase est un lieu d'enseignement indispensable. Il demandera une explication à la région.

M. Thibault (enseignant) questionne sur le fonctionnement des portiques. M. Tafani, M. Jacquis, Mme Warlop expliquent le fonctionnement des portiques mis en place cet été pour lutter contre les intrusions dans le lycée. Le portique en théorie permet le passage des 800 élèves du lycée en 20 minutes. Mais les bus arrivent à 8h45 et la première sonnerie retentit à 8h53. En plus les portiques ont tendance à se bloquer quelques secondes pour se réinitialiser. Pour les horaires d'affluences, avant 8h et après 17h, le portail est donc ouvert pour éviter les retards et les attroupements des lycéens.

M. Tafani se montre néanmoins satisfait car les portiques limitent les intrusions extérieures.

M. Tafani rappelle qu'il manque encore un demi-poste en anglais et en mathématiques. Des élèves n'ont pas encore de cours dans ces matières. Il manque aussi des personnels de service et d'entretien, actuellement 2 sont absents et ne sont pas remplacés. D'une manière générale, le nombre d'élèves augmente : 800 élèves contre 500 il y a 10 ans. Mais le personnel n'augmente pas. M. Tafani a envoyé une lettre à la région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.